

Paris, le 27 mars 2020

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Résultats annuels 2019

Le conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations s'est réuni le 27 mars 2020, sous la présidence de M. Didier LÉVÊQUE, afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2019
Capitaux propres	11,55	11,53
Actif immobilisé net	29,01	30,05
Résultat courant avant IS	0,68	0,62
Résultat net	0,68	0,62

Diligences d'audit effectuées, rapport d'audit relatif à la certification en cours d'émission.

Il est rappelé que la société Finatis, société mère de la société Carpinienne de Participations, et la société Foncière Euris, dont la société Carpinienne de Participations détient 5,14 % du capital, ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde pour une période de 6 mois, renouvelées depuis pour la même durée. Par jugements du 28 février 2020, le Tribunal de commerce de Paris a arrêté les plans de sauvegarde de ces sociétés et leurs engagements d'apurement du passif.

Pour mémoire, la société Foncière Euris n'a pas pu procéder au paiement du dividende de 2,15 euros par action au titre de l'exercice 2018, tel que décidé par l'Assemblée générale du 16 mai 2019. Cette créance de dividende de 1 096 K€ a donc été déclarée par Carpinienne de Participations au passif de la société Foncière Euris. La société Carpinienne de Participations a opté pour « l'échéancier optionnel » proposé dans les modalités d'apurement du passif de la société Foncière Euris, soit un remboursement plus rapide en contrepartie d'un abandon de 5 %. Cette créance a donc été provisionnée à hauteur de 5 %, soit 55 K€, dans les comptes annuels 2019 de Carpinienne de Participations.

L'actif net immobilisé de 30,05 M€ de la société Carpinienne de Participations comprend des actions Foncière Euris pour leur montant comptable de 29,01 M€. La valeur d'utilité de ces titres a fait l'objet d'une évaluation, conformément aux principes comptables, qui n'a pas donné lieu à dépréciation dans les comptes annuels de la société Carpinienne de Participations. À titre d'information, sur la seule base du cours de Bourse moyen de Foncière Euris du mois de décembre 2019, la valorisation boursière de ces titres serait de 8,56 M€.

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève à 0,62 M€. Il intègre, d'une part, le dividende de Foncière Euris au titre de l'exercice 2018 pour 1,10 M€, provisionné à hauteur de 0,05 M€, et d'autre part, des charges d'intérêts pour 0,34 M€.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividende au titre de l'année 2019. La société Carpinienne de Participations envisage de reprendre le versement de dividendes en fonction du déroulement des plans de sauvegarde des sociétés du Groupe.

Contact :

M. Didier Lévêque

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : contact-sacp@euris.fr

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>